

CAP Constructeur de routes

Domaine de la formation :

Bâtiment - Travaux Publics - Bois et dérivés

Objectifs de formation :

Les compétences visées sont :

Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention dans le cadre de la préparation de la réalisation d'un ouvrage

- Identifier les divers intervenants prévus
- Énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage
- Traduire graphiquement des informations
- Préparer les tracés professionnels d'exécution
- Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès
- Prévoir les matériels nécessaires
- Vérifier les matériaux prévus

Réaliser des couches de chaussées et/ou de revêtement

- Réaliser un ouvrage simple et courant de la profession
- Poser des protections et la signalisation temporaire de chantier
- Implanter un élément d'ouvrage
- Réaliser des revêtements routiers et urbains
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussée
- Participer à la réalisation du corps de chaussée
- Contrôler les ouvrages en cours de réalisation
- Contrôler les ouvrages réalisés

Réaliser des ouvrages maçonnés et/ou d'ouvrages annexes

- Fabriquer et mettre en œuvre un ouvrage
- Poser des éléments de voiries
- Réaliser des petits ouvrages maçonnés
- Raccorder des systèmes de réseaux

Maîtriser les connaissances de niveau 3 en Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Maîtriser les connaissances de niveau 3 en Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

Contenu de la formation :

- L'organisation de l'acte de construire
- La communication technique
- Les documents graphiques
- Les tracés et plans en altimétrie
- Les conventions et normes d'expression
- La symbolisation spécifique
- La connaissance et la classification des sols
- Les matériels et matériaux
- Les étapes de la mise en œuvre et de la pose
- La reconnaissance des ouvrages existants
- Les ouvrages : les chaussées, les corps de chaussée
- Les revêtements routiers
- Les ouvrages annexes : réseaux gravitaires, réseaux secs, avaloirs, regards
- Les bordures et caniveaux
- Les pavages
- Les bétons et mortiers
- L'implantation d'ouvrages
- La connaissance des principaux risques et des risques spécifiques
- La protection de l'environnement
- La santé et la sécurité au travail – Les risques d'atteintes à la santé
- Garanties et responsabilités
- Le fonctionnement de l'entreprise
- Préparer le chantier
- Réaliser des ouvrages : poser les protections et la signalisation temporaire de chantier, implanter un élément (ouvrage), poser des éléments de voiries, réaliser de petits ouvrages maçonnés, réaliser des revêtements routiers et urbains, décaisser et démolir une chaussée, réaliser le corps de chaussée, raccorder des systèmes de réseaux
- Contrôler les ouvrages réalisés et en cours de réalisation

Modules de formation complémentaires : sécurité des interventions à proximité des réseaux – **AIPR opérateur** ; conduite d'engins en sécurité **CACES ® R 482 catégories A**

Sauveteur secouriste du travail : SST

Autres modules selon parcours de formation : TPro et aide à l'insertion



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**



Formation financée pour les demandeurs d'emploi éligibles par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif HSP 1er niveau de qualification.

Résultat attendu :

Attestation d'assiduité - Diplôme d'Etat de niveau 3 : CAP Constructeur de routes

Code RNCP/RS :

1151

Éligible CPF :

Oui

Positionnement :

Oui

Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs méthodes pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : atelier professionnel équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur et postes informatiques et salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Renseignements spécifiques sur l'organisme :

Datadock : le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle. **HANDICAP** : nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.

Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation ICI](#)